

Bonne nouvelle : les taux de vos livrets d'épargne* sont à la hausse !

Echangez avec votre conseiller, lors d'un rendez-vous en agence ou à distance, pour tirer le meilleur de votre épargne.





^{*} Il ne peut être détenu qu'un seul livret par personne physique : aucun doublon n'est autorisé. En revanche, une même personne physique peut détenir, en fonction de sa situation (âge, situation fiscale...) plusieurs types de livrets différents (Livret A, Livret B, Livret Jeune, Livret 10/12, Livret Développement Durable et Solidaire, LEP...)

MON RENDEZ-VOUS ÉPARGNE



Prenez rendez-vous avec votre conseiller en toute autonomie en scannant le QR code ci-dessus.





Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

CEGEE, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin – 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. • Crédit photo : Adobestock. Impression : Vagner Graphic • 09/2022.